



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 346-21

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 16 juin 2021, le Règlement numéro 346-21, intitulé « Règlement numéro 346-21 modifiant le Règlement numéro 294 relatif aux dérogations mineures et remplaçant le Règlement numéro 223-2-05 ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur selon la loi.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 17 juin 2021.

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE